

## REUNION DU MERCREDI 16 MAI 2018

Présents : J.P Douchain – J Filleux – P. Vincent – J.M. Lapeire – A. Negrello – J.L. Vincent – D. Derigon – J.N. Farges – M. Gilbert – A. Perchet – A. Philippe – P. Roy – B. Chapon – M. Bouaziz – J.Soissons – J.P. Sauvadet..

🏆 Finales Seniors : samedi 26 mai : RF2 à St Georges – RF3 à Cournon - RM3 à VICHY  
dimanche 27 mai : RF2 à St Georges et à la Roche Blanche.

🏆 Finales Jeunes : ½ finale 26 et 27 mai. Finale 10 juin à Vichy, le Cendre et Cournon.

🏆 Finale AURA : 2 et 3 juin.

🏆 Dossiers sportifs :

En U13MID2 n° 7905 : AS Montferrand2/CS Sauxillanges : Sauxillanges ne s'est pas déplacé : forfait 20 - 0 + amende + frais kilométrique.

En U15MID2 n° 7602 : Gerzat/Brioude : Brioude ne s'est pas déplacé : forfait 20 - 0 + amende + Frais kilométrique.

En U15MID1 n° 7491 : Désertines/St Jacques : St Jacques ne s'est pas déplacé : forfait + score 20 à 0 + amende + frais kilométrique.

En U17FID1 n° 8112 : St Montluçon/E. Nord Puy de Dôme : St Montluçon n'a pas pu organiser la rencontre + score 0 – 20 + amende

En U13MID2 n° 7910 : Brioude/Clermont Basket : Clermont Basket : forfait 20 – 0 + amende + perdu par pénalité + frais kilométrique.

En RM3B n° 1650 : Royat Orcines/AS Maréchat Riom : Royat Orcines : 1 joueur surclassé D : score 0 – 0 + amende + perdu par pénalité.

En RM3B n° 1650 : Royat Orcines/AS Maréchat Riom : AS Maréchat Riom : 4 joueurs mutés : score 0 – 0 + amende + perdu par pénalité.

En U15MID2 n° 7599 : Beaumont/Lapalisse : Lapalisse ne s'est pas déplacé : forfait 20 – 0 + amende + perdu par pénalité + frais kilométriques.

En U17MID2 n° 7308 : Domérat/Varennes : Varennes ne s'est pas déplacé : forfait 20 – 0 + amende.

En U13MID2 n° 7926 : Chauriat/Vert./B Clermont Nord : Chauriat/Ver. n'a pas pu organiser la rencontre : score 0 – 20 + amende.

En U15FID n° 8380 : Ambert/St Priest : St Priest ne s'est pas déplacé : forfait 20 – 0 + amende + frais kilométrique.

En RF3A n° 2668 : Puy Guillaume/AS Maréchat Riom : AS Maréchat Riom ne s'est pas déplacé : forfait 20 – 0 + frais kilométriques.

En RF2 n° 2471 : St Georges/St Montluçon : Stade Montluçon forfait 20 – 0 + amende + perdu par pénalité + frais kilométrique.

En RM3B n° 1653 : St Clermontois/Bellerive : Bellerive forfait 20 – 0 + amende + frais kilométrique.

Prochaine réunion : 14 juin 2018.

La secrétaire

Jo Filleux

Le Président

Jean Pierre Douchain